

Lepigeon / il y a huit années

[Tuerie à Laloche, où comment des agences de presse récupèrent la tragédie](#)

On m'a pointé un article paru dans La Nouvelle Gazette sur la tuerie qui a eu lieu hier à La Loche, Sk, Canada. Cet article est pratiquement une reprise mot pour mot de la dépêche AFP: [www.afp.com] qu'on retrouve sur de nombreux autres médias. D'une part, cela pose des interrogations sur le sérieux du travail journalistique, d'autre part, il y a un sérieux problème de biais de la part de l'auteur de la dépêche, à savoir Clément Sabourin, si on en croit La Presse [www.lapresse.ca]

Il faut savoir que Montréal est assez anti-armes et on vit au Québec à nouveau un débat sur la réintroduction d'un registre des armes longues, qui n'a pourtant aucune efficacité prouvée suite à l'expérience fédérale, et commence même à être remis en question ici (voir p.e. [ici.radio-canada.ca]), grâce à la pression de diverses associations (ce qui est rassurant car les propriétaires d'armes commencent enfin à être un tout petit peu écoutés au Québec). La dépêche semble avoir été grandement influencée par le débat québécois, et la fin reflète d'avantage une opinion de son auteur que la transcription des faits, à quoi devrait pourtant se limiter une dépêche selon moi. Mention d'ailleurs pour La Libre qui a retiré les derniers paragraphes du communiqué et s'est donc limitée aux faits: [www.lalibre.be]

J'ai réagi sur le site de La Nouvelle Gazette pour. Voici mon propos: "On reproduit la dépêche de presse sans trop vérifier les points. Or, la fin de l'article est indécente et irrespectueuse des victimes car elle ramène le problème au registre des armes à feu qui a coûté des milliards au Canada sans aucune indication qu'il n'ait évité un seul crime, et en interprétant les mots de Trudeau qui s'interroge seulement sur ce qui peut être fait pour prévenir ce genre de tragédie. De plus, Trudeau s'est engagé lors de la campagne électorale à ne pas commettre les mêmes erreurs et de ne pas réintroduire le registre. D'autre part, il est complètement faux d'écrire qu'on peut posséder des armes non restreintes en tout anonymat, puisqu'il faut un permis de possession et d'acquisition, sans quoi on est passible d'une peine au criminel. Enfin, il serait peut-être utile que des professeurs aient déjà dénoncé un climat de violence dans cet établissement fin 2014: [ici.radio-canada.ca] Si on veut prévenir ce type de tragédie, il serait bon se travailler en amont, et en particulier, on peut s'interroger sur les conditions de vie des premières nations au Canada."

Edité 2 fois. La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par Lepigeon.

lagaffe / il y a huit années

[Re: Tuerie à Laloche, où comment des agences de presse récupèrent la tragédie](#)

ben la nouvelle gazette n'est qu'un journal à scandales, et ses articles tj tournés à faire du sensas ! un torchon en fait